

#### Le notaire, family officer

Niveau: Expert

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné:

Notaires, notaires salariés et clercs

# Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable :

- Cerner l'intérêt d'une appréhension globale de la situation civile, psychologique, patrimoniale et fiscale du groupe familial
- Savoir comment réaliser un audit patrimonial
- Accompagner son client dans la restructuration de son patrimoine notamment dans un objectif d'anticipation successorale

#### Contenu

Introduction

Offrir un accompagnement global en matière de préservation et de développement du patrimoine familial : les grands piliers de l'audit patrimonial

Auditer pour mieux agir

- L'audit "transmission"
- L'audit "exploitation"

Agir sur la base de l'audit

- Les enjeux matrimoniaux
- Les enjeux de transmission successorale
- Restructuration patrimoniale (immobilier, mobilier)

Page 1 sur 3

• OBO, apport suivi d'une donation

### Prérequis:

Pas de prérequis exigé. Toutefois un socle de connaissance en droit patrimonial de la famille permettra de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

#### Modalités d'exécution :

Formation en présentiel

# Modalités pédagogiques :

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

## Modalités techniques :

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

### Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et d'appréciation des résultats :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

### Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation